

# PROMOTION des salariés

Avenir  
sopra-steria

100% Salariés, Indépendants et Engagés

**La promotion n'est pas un luxe.  
C'est la reconnaissance  
concrétisée.  
Comment y arriver ?**



Remplacez  
"je dois"  
par  
"je choisis"

La promotion est une conséquence directe de l'obligation de loyauté dans l'exécution du contrat de travail et l'obligation de reconnaître le vrai niveau du salarié dans la fonction exercée.

L'équipe AVENIR intervient sur plusieurs situations, parfois désespérés pour inciter la direction à revenir au bon sens ce qui réussit pour 50% des cas à l'amiable.

Pour le reste la justice et/ou l'inspection du Travail sont saisis pour régularisation forcée.

AVENIR